



AVIS A LA BATELLERIE N° 2018/BAÏSE/Dép47/017

RIVIERE LA BAÏSE

Vu le code des Transports, 4^{ème} partie,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2014231-0002 du 19 août 2014, portant règlement particulier de police de la navigation sur la rivière Baïse, à l'amont de l'embranchement avec le canal de Garonne, dans le département de Lot-et-Garonne,

Vu l'arrêté inter-préfectoral du 22 septembre 2017 portant règlement particulier de police de la navigation intérieure sur l'itinéraire du canal des Deux Mers et ses embranchements,

Le service Navigation de l'Unité Départementale du Marmandais,

INFORME

Les usagers de la **rivière La Baïse**, qu'en raison d'arbres en travers suite au coup de vent de cette nuit la navigation est fermée sur le bief de Recailleau à Pachéron à compter de ce jour, jeudi 5 Juillet 2018 à 10h30.

Une vigilance particulière est demandée aux plaisanciers sur le reste du linéaire lot et garonnais

DAMAZAN le 5 juillet 2018

Pour le Chef de l'Unité Départementale du Marmandais,

Service Navigation

Alain VEZZOLI

